

Nous les éducateurs et éducatrices avons un rêve! ^[1]

Author: Dechamplain, Émilie; O'Farrell, Élizabeth; Péloquin, Mariève

Source: Journal de Montréal

Format: Article

Publication Date: 9 Jul 2021

AVAILABILITY

Access online ^[2]

EXCERPTS

Nous croyons à une reconnaissance à la hauteur de nos études, de notre formation, de notre dévouement et de notre expérience.

Nous rêvons d'un avenir où la Petite Enfance aura une place de choix dans la société, auprès de chaque parent, où chaque enfant pourra s'épanouir et se développer de façon harmonieuse et à son plein potentiel.

Nous le savons et la recherche va dans ce sens, une éducation précoce de haute qualité constitue un fondement solide de la préparation à l'école et du succès scolaire.

Reconnaissance

Nous rêvons et nous croyons à une reconnaissance des milieux de garde comme des milieux éducatifs. Notre réseau est plus qu'un endroit occupationnel, offrant des soins de base en attendant le retour du travail des parents.

Les services d'éducation à la Petite Enfance offrent des expériences d'apprentissage qui peuvent aussi aider les enfants à développer des valeurs démocratiques de même que des habiletés sociales, tout en épaulant les habiletés parentales.

Nous le savons, un milieu de garde et d'éducation de qualité se caractérise par un personnel bien qualifié et cela passe par la formation et la diplomation. Le Québec a besoin d'un réseau de services éducatifs de qualité, donc, des éducateurs et des éducatrices formé(e)s et qualifié(e)s.

L'accès à un service éducatif à l'enfance de qualité devrait être un DROIT acquis pour chaque enfant de 0 à 5 ans. Cela devrait être au même titre que les 6 à 12 ans, c'est-à-dire comme l'obligation d'aller à l'école. Les parents ne devraient pas se soucier de l'accessibilité à ces services s'ils le désirent, au même titre que l'école pour les enfants de 6 à 12 ans.

Qualité du réseau

Le voilà, notre rêve! Conservons la qualité du réseau, en valorisant les éducateurs et éducatrices d'expériences, formés et qualifiés, qui sont en poste, pour le bien-être de ceux qui composeront l'avenir de demain.

Pour représenter au mieux la vision et les besoins des éducateurs et éducatrices du Québec, nous nous sommes entourées d'une belle équipe d'intervenant(e)s en Petite Enfance de milieux divers ou y ayant déjà œuvré.

Ils nous ont exposé leurs réalités et de nos échanges est ressorti un point commun: le dévouement que chaque intervenant a pour l'épanouissement et le bien-être des enfants.

Pour commencer, nous devrions considérer le réseau des milieux éducatifs comme un seul et même réseau et non comme plusieurs volets cheminant en parallèle. Le programme éducatif cadre doit déjà être appliqué dans tous les milieux, installations et milieux familiaux, mais malheureusement, les compétences nécessaires par la réglementation ne sont pas les mêmes pour l'appliquer.

Bien entendu, la valorisation de la profession passe par une rémunération juste et équitable des éducateurs à l'enfance.

Il faudrait que le Premier Ministre augmente substantiellement la rémunération comme cela a été fait avec les préposés aux bénéficiaires.

Les négociations n'ont pas eu à s'étendre pendant des mois. Cela s'est fait rapidement puisque nous étions en situation de crise.

Nous sommes actuellement en situation de crise et une décision doit être prise rapidement.

Une rémunération juste et équitable amènerait :

- Une meilleure rétention du personnel en place,
- Une motivation chez les nouvelles recrues à demeurer en poste,
- Une facilité à recruter de futures éducatrices.

Les éducateurs à la Petite Enfance sont des professionnels formés et qualifiés. Ce sont des personnes passionnées du domaine de la Petite

Enfance. Chaque jour, ces éducateurs réalisent des miracles et préparent l'avenir de demain.

Pour ce faire, le salaire devrait se baser sur le niveau de formation, sur le diplôme! Cela aurait pour effet de stimuler le désir de formation et d'avoir un réseau de meilleure qualité.

Le gouvernement doit agir maintenant pour nous donner les conditions de travail que nous méritons, et cela passe nécessairement par une meilleure rémunération.

Les événements de la dernière année ont démontré que le réseau des services de garde éducatifs est un service essentiel et primordial pour les Québécois. Alors que la plupart des quarts de travail offrant un service essentiel ont pu bénéficier de la prime covid, nous nous questionnons à savoir pourquoi, malgré les nombreuses demandes, nous n'avons pas eu droit à cette prime. Nous croyons que par soucis de justice, d'équité et de reconnaissance de notre dévouement pendant cette pandémie, nous devrions avoir droit à cette prime au même titre que les autres services essentiels.

Rendons la profession d'éducateurs à l'enfance plus attrayante, pour garder ceux et celles qui y œuvrent déjà et pour donner le goût à d'autres de s'y rallier.

Region: Quebec ^[3]

Tags: social policy and programs ^[4]
workforce ^[5]

Source URL (modified on 12 Jul 2021): <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/07/nous-les-%C3%A9ducateurs-et-%C3%A9ducatrices-avons-un-r%C3%A0ve>

Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/07/nous-les-%C3%A9ducateurs-et-%C3%A9ducatrices-avons-un-r%C3%A0ve> [2]

[https://www.journaldemontreal.com/2021/07/08/nous-les-educateurs-et-educatrices-avons-un-reve?](https://www.journaldemontreal.com/2021/07/08/nous-les-educateurs-et-educatrices-avons-un-reve?fbclid=IwAR1z3_UMP4pMIQYUhpheyVnWH9ANp4x443cHdkOZIX0cHmdnoLiXhQi05Ns)

[fbclid=IwAR1z3_UMP4pMIQYUhpheyVnWH9ANp4x443cHdkOZIX0cHmdnoLiXhQi05Ns](https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855) [3] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [4]

<https://childcarecanada.org/taxonomy/term/8959> [5] <https://childcarecanada.org/category/tags/workforce>